

Cette réunion s'est tenue en visioconférence, en téléprésence de Samuel Bignon et Xavier Riboulet pour la Direction.

Invités : Dr. Boillet de la médecine du travail.

Représentant la Fabrique : Arnaud Segur et Laurence Grandremy

Rédacteur en Chef : Sylvie Acquaviva

Vos RP d'Aquitaine : Hélène Chauwin, Boris Chague, Sabrina Corrieri, Nathalie Pinard, Hervé Morin

Elue Excusée : Elise Daycard.

Point 1 : Rapports des médecins du travail 2019

Nous avons reçu les rapports relatifs à toutes les emprises d'Aquitaine.

Dr. Boillet commente le rapport de Bordeaux :

15 personnes vues en visites périodique pendant l'année 2019.

Il n'y a pas de constat d'inaptitude de réalisé.

Le Docteur remarque que le taux d'absentéisme à la visite médicale est quasi nul.

Ce rapport concerne les 165 salariés de Bordeaux, Fabrique comprise.

Ce chiffre intègre les CDD de droit commun mais pas les intermittents qui sont toujours suivis par le Dr. Bannwarth.

La médecine du travail vient en conseil et en soutien de l'entreprise FTV pendant cette crise COVID.

La Direction prend la parole :

Lors du 1^{er} confinement certains salariés se sont déclarés vulnérables, ils ont été

automatiquement considérés vulnérables lors du second, et envoyés en télétravail. (Sauf présentation d'un document officiel précisant que le salarié n'est plus vulnérable).

En 2019, au sein du site de Bordeaux, une séance de vaccination contre la grippe a été réalisée.

Il n'y aura pas de campagne de vaccination interne cette année.

Les salariés ont la possibilité de se faire rembourser le vaccin de la grippe via Concur.

En conclusion, les élus sont dans l'incapacité de rendre un avis sur les rapports de médecin, par manque d'expertise d'abord, par manque d'uniformisation dans la présentation des rapports ensuite, ce qui rend la comparaison difficile, et face à l'absence de la plupart des médecins.

Point 2 : Point d'étape sur l'enquête conjointe suite à l'Alerte pour risque grave à la Fabrique

La direction de la Fabrique prend la parole:

- Suite à l'alerte des représentants de proximité, le dispositif et les actions à mener ont été décidés et à la mi-novembre les entretiens ont commencé.
- Le mail d'invitation à un entretien sur la base du volontariat est parti le 12 novembre.
- Ces entretiens, menés conjointement entre les RP et le management, se tiendront jusqu'au 20 décembre. Les salariés ne se manifestent pas beaucoup, et pour cause, certains sont en activité, et il n'est pas simple de les libérer pour cet entretien.

Les RP prennent la parole :

Le sentiment des RP sur les documents partiels reçus et la méthodologie, c'est que nous sommes loin d'être convaincus par la bonne volonté de la Direction de la Fabrique. **Le constat des RP est le suivant : nombre de salariés qui voulaient passer cet entretien n'ont à ce jour pas de réponse et**

pas de planification. Les managers qui mènent ces entretiens en question n'ont pas été formés aux risques psychosociaux, ce qui semble pourtant un prérequis minimum pour aborder la situation.

Les RP demandent à la Direction de la Fabrique l'engagement qu'une fois les entretiens effectués en janvier, les 2 managers seront planifiés à minima une journée pour imaginer un plan d'action conjointement avec les RP.

La Direction de la Fabrique s'y engage, Mme Grandsire s'est aussi libéré du temps pour y participer.

RP : Nous voulons qu'un responsable soit nommé pour être notre interlocuteur privilégié, et nous avons aussi besoin du témoignage des managers.

Arnaud Ségur s'envisage comme interlocuteur unique.

Une conclusion de cette enquête sera présentée mi-janvier lors d'une Instance de proximité extraordinaire.

Point 3 : Gestion crise sanitaire covid-19

On ne peut que se réjouir de n'avoir pas (ou peu) été touchés par le COVID ces derniers mois.

La Direction explique qu'elle essaye de faire du cas par cas et de manière précise, afin de remonter les situations et les cas contacts. L'ARS et la CPAM sont chargés de faire les enquêtes, mais au vu de leur délai de réaction, on s'est rendu compte qu'une enquête interne était plus rapide et efficace.

La situation que nous vivons de télétravail généralisée pourrait se prolonger.

La Direction souligne le travail exceptionnel des moyens généraux pour mettre à disposition le matériel de protection nécessaire. Une troisième livraison de masques lavables arrive incessamment.

Point 4 : Organisation et conditions de travail

La Direction :

Nous sommes en attente d'un projet global sur le 18h40-53, auquel nous souhaitons associer l'éditorial et la technique. Mise à l'antenne à priori le 25 janvier prochain.

La rédaction en chef prend la parole:

Il s'agit d'une tranche grande région prise en charge une semaine sur trois par chaque antenne : Bordeaux, Limoges, Poitiers.

De nombreuses réunions de réflexion se sont tenues

Il n'est pas question de faire le JT avant le JT.

Alors que peuvent attendre les spectateurs à ce moment-là ?

Notre terrain c'est la proximité et l'initiative locale.

Le projet est l'esprit du journalisme de solution, du journalisme de construction et d'impact, qui répondrait à des attentes de société : circuit court, Agriculture bio, etc.

Un journaliste en plateau qui anime et articule plusieurs séquences.

Un sujet qui invite à un débat en Multiplex de 6 minutes avec un ou plusieurs invités.

Puis plusieurs séquences s'enchaînent : seq., archive, seq., vu du web.

Séquence l'histoire du jour (ou du lendemain) tenue par un journaliste extérieur (France Bleu par exemple)

Ensuite, le 18h53 changerait pour redevenir une info métropole (locale de Bordeaux).

Sur la tranche métropole c'est au moins 2 équipes qui travaillent

Il n'est pas prévu de moyens supplémentaires pour animer cette tranche de 18h30.

Il y a une légère liberté esthétique pour cette tranche bien qu'il n'est pas question de révolutionner le plateau. Mais par

exemple, il est question d'utiliser des micros HF pour permettre une mobilité en plateau. Un présentateur par jour pour assurer le 12/13 et 19/20 et un autre présentateur qui assure cette tranche de 18h30 et le 21h

Cette tranche de 18h30 est une tranche d'info prise en charge par la rédaction.

Les élus d'Aquitaine alertent officiellement leur Direction sur les RPS que la régionalisation pourrait engendrer. En effet, au 25 janvier, l'antenne de Bordeaux devra produire 40 minutes soit l'équivalent d'un JT et demi supplémentaire par jour sur 5 jours, une semaine sur trois. Une augmentation de la production de 75% à moyens constants.

L'antenne de Bordeaux est par ailleurs déjà **très sollicitée** dans le déploiement de NoA, nouvelle chaîne créée elle-aussi, à moyens constants.

Sans redéploiement de moyens humains et financiers de Paris vers les régions, ce projet est irresponsable.

Les élus de proximité d'Aquitaine ont entendu le projet de la direction néo-aquitaine qui envisage que le présentateur du midi soit le même que celui du soir et que le présentateur du 21h prenne en charge le 18h40.

Ils ne seront donc plus que deux au lieu des trois actuellement. Ce qui accroît mathématiquement et l'amplitude horaire et la charge mentale et le stress de ces collaborateurs dont la direction a pourtant reconnu qu'ils feraient partie des salariés particulièrement mis à contribution tout comme la régie et les managers.

Ils estimeraient donc légitime que le présentateur du 12/13 et 19h20 puisse générer une récupération le 5e jour qu'il soit en décompte horaire ou forfait jour.

Les élus aquitains notent l'engagement de la direction à dresser un bilan en juin.

Les élus demandent un point d'étape beaucoup plus tôt. A un mois, un trimestre un semestre afin de vérifier que la charge de travail pour TOUS est acceptable et respecte la santé des collaborateurs

Ils demandent à la direction nationale un calendrier réaliste qui permettrait de peaufiner la nouvelle organisation de travail et le projet éditorial.

Ils renvoient au CSE de décembre au cours duquel la direction devrait présenter sa feuille de route.

Ils se réservent le droit de lancer une alerte pour danger grave et imminent dès le 5 janvier 2021.

Caméras de télésurveillance :

Les caméras sont installées, elles seront mises en fonction après avis du prochain CSE en décembre.

Drones :

Les RP font remarquer que l'utilisation des drones est maintenant très commune par toutes les rédactions (France 2 y compris) mais sauf chez nous. Autant nous avons été précurseurs avec CSO, autant aujourd'hui nous sommes à la traîne, peut-être est-il temps de rendre la chose possible.

La Direction: Nous ne sommes pas contre l'utilisation du drone mais nous n'utilisons pas le matériel personnel des salariés pour des questions d'assurance.

RP: Aujourd'hui pour travailler en JRI chez TF1 il faut avoir son permis drone.

L'outil étant de plus en plus évident, il est dommage de ne pas revoir les principes de FR3 bordeaux

La Direction : Ce n'est pas à l'ordre du jour c'est une réflexion nationale à mener. On ne va pas se lancer tout seul dans l'aventure.

Point 5 : Plateforme « J'alerte »

La Direction des Ressources Humaine prend la parole:

Objectif de cette nouvelle plateforme (dont vous avez reçu la communication sur vos boîtes mail) est de renforcer l'engagement éthique en mettant en place un cadre sécurisé et confidentiel pour signaler des comportements susceptibles de constituer un crime ou un délit.

Tous les collaborateurs peuvent alerter, mais aussi toutes les parties prenantes, clients, prestataires, etc. Le signalement doit être de bonne foi et désintéressé.

L'alerte est transmise aux 2 directions concernées de FTV.

La recevabilité de l'alerte est considérée et le dossier est instruit le cas échéant. Recevabilité et réalité des faits sont 2 choses différentes. S'il est établi que le collaborateur est de mauvaise foi sa responsabilité est engagée, il pourra faire l'objet de sanctions disciplinaires ou pénales.

RP : Cette plateforme confiée à une entreprise externe ne semble pas l'outil adapté et mesuré. Elle suscite de nombreuses réactions de salariés aquitains qui l'interprètent comme un appel à la délation.

La Direction : « *Laissons sa chance au produit.* »

Point 6 : RH

Candidatures au COCA de décembre :

Le COCA de Décembre examinera les candidatures pour un rédacteur à Dax et un JRI à Périgueux.

Qu'en est-il de Mont-de-Marsan?

La Direction : Nous voulons conserver la BEX de MDM.

Il est envisagé de changer de locaux pour se rapprocher de France Bleu.

Le poste de JRI sera publié en Janvier.

Questions CDD(U) :

À quelle date toutes les heures supplémentaires (inter-antennes) des CDD seront-elles automatiquement prises en comptes?

On n'a toujours pas de calendrier sur la mise en place de la mise à jour informatique, qui permettra de prendre en compte automatiquement toutes les heures hebdomadaires de tous les salariés CDD.

FO fait remarquer que la loi sur les 35h date de 1998, et que l'entreprise unique FTV date de 2008. Ainsi, 12 ans pour mettre un logiciel à jour ce n'est plus long c'est de la mauvaise volonté.

Quelle rétroactivité peut-on demander sur le calcul des heures de dépassement CDDU?

L'arrondi à l'entier supérieur des heures de dépassement est en production depuis juin 2020, pas de rétroactivité prévue.

FO fait remarquer que cet accord date de 2006, alors refuser une rétroactivité est malvenu.

Y'a-t-il une annonce en ce qui concerne les barèmes de salaire des CDDU ?

Les nouveaux barèmes seront en vigueur dans la paye de décembre avec un effet rétroactif au 1er octobre 2020.

La Direction considère que ces questions ne concernent pas l'instance de proximité. Ces décisions ne se prennent pas au niveau local.

Point 7 : •3NoA

La Direction cherche à lancer de nouvelles émissions sur le 1er trimestre sur NoA et sur Fr3 (si possible), ainsi qu'un "fil-info" en incrustation sur NoA. Mais on attend le coût de la régionalisation.

Le 17 décembre aura lieu le vote de la Région concernant le COM.

Lors de la CESAE du vendredi 4 décembre sera envisagée la prorogation de l'accord d'expérimentation NoA.

Prochaine IRP Aquitaine le 5 janvier 2021

Joyeuses fêtes de Noël à tous. Prenez soin de vous et de vos proches.

#restons prudents

Vos élus FO
Elise Daycard et Hervé Morin